

PROPOSITIONS DE MODIFICATION DES REGLEMENTS GENERAUX DE LA L.F.N.A.

PAGE 1/1

Modification de l'Article 26 – Participation aux rencontres

Sous réserve de la réponse des services juridiques de la FFF et de l'avis favorable du Comité de direction du 24/06/2019

Origine : Commission Régionale des Statuts et Règlements

Motif : Permettre aux équipes inférieures d'avoir une latitude supplémentaire pour composer leurs équipes avec des joueurs ayant joué en équipe supérieure.

Application : 1^{er} Juillet 2019

Texte actuel : Article 26. C. 2 alinéa b)

b) De plus, ne peut participer, au cours des 5 dernières rencontres de championnat régional ou départemental avec une équipe inférieure, plus de 3 joueurs ayant pris part effectivement au cours de la saison à plus de 7 rencontres officielles (championnats et coupes) avec l'une des équipes supérieures du club.

Proposition : Article 26. C. 2 alinéa b)

b) De plus, ne peut participer, au cours des 5 dernières rencontres de championnat régional ou départemental avec une équipe inférieure, plus de 3 joueurs ayant pris part effectivement au cours de la saison à plus de 7 rencontres officielles de championnat (championnats et coupes) avec l'une des équipes supérieures du club.

Modification de l'Article 26 – Participation aux rencontres

Origine : Commission Régionale des Statuts et Règlements

Motif : Ne pas rajouter une règle supplémentaire de participation en équipe inférieure lors des dernières journées de championnat

Application : 1^{er} Juillet 2019

Texte actuel : Article 26. C. 2 alinéa c)

c) Les joueurs, ayant disputé l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour avec une équipe supérieure du club ou toute autre rencontre se déroulant à l'une de ces dates, ne peuvent participer à un championnat régional ou départemental avec une équipe inférieure du club.

Proposition : Article 26. C. 2 alinéa c)

~~c) Les joueurs, ayant disputé l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour avec une équipe supérieure du club ou toute autre rencontre se déroulant à l'une de ces dates, ne peuvent participer à un championnat régional ou départemental avec une équipe inférieure du club.~~